

BAREME ENTRETIEN CITERNE ET FRAIS DIVERS DESTINE AUX CLIENTS PARTICULIERS SERVICES+(IDEO/OPTIMO/SOLO)

(pour une citerne de capacité inférieure ou égale à 2 tonnes)

Applicable au 1er juillet 2023

(Remplace le barème SERVICES+ du 1er juillet 2022)

1. Prestations techniques pour citerne apparente

Prestations	
Mise en place (Pose)	482,14
Retrait / Déplacement (1)	482,14
Neutralisation (2)	983,10
Découpage	1 083,68
Vente pour neutralisation (2) citerne jusqu'à 1,2 t (si retrait impossible)	1 548,51
Vente pour neutralisation (2) citerne 1,75 t ou 1,9 t (si retrait impossible)	2 793,63

2. Prestations techniques pour citerne enfouie

Prestations	
Mise en place (Pose "Clés en main") (3)	977,05
Evacuation des terres (en option)	457,51
Intervention d'un « brise roche » (en option)	590,47
Supplément de remblaiement (terre ou sable) (en option)	590,47
Dalles de lestage (la paire) (en option)	392,52
Retrait	998,29
Remblaiement de la fouille après retrait d'une citerne enfouie (matériaux et prestations de services)	764,64
Déplacement (1) - Fouille réalisée par le Client	1 377,96
Déplacement (1) - Fouille et remblaiement réalisés par Butagaz	1 836,44
Neutralisation (2)	983,10
Vente pour neutralisation (2) citerne jusqu'à 1,2 t (si retrait impossible)	2 496,57
Vente pour neutralisation (2) citerne de 1,75 t à 2 t (si retrait impossible)	3 198,14

En Euro TTC, TVA à 20 %.

Pour une citerne de capacité unitaire supérieure à 2 tonnes, merci de nous consulter

(1) Retrait / Déplacement à la demande ou du fait du Client (à la même adresse)

(2) Neutralisation : acte technique visant à rendre la citerne impropre à toute réception de gaz liquide

(3) Montant pour la pose "clé en main" hors option

3. Jauge connectée

Prestations	
Fourniture et installation de la jauge connectée	259,55
Abonnement annuel pour 1 transmission / semaine (exploitation & maintenance)	60,00
Retrait de la jauge connectée	129,76
Remplacement de la jauge connectée détériorée ou perdue	259,55

4. Autres prestations techniques

Prestations	
Déplacement prestataire pour dépannage avec bouteilles de gaz	209,75
Transfert du gaz en citerne en clientèle en cas de modification ou d'adaptation de la citerne	182,76
Repompage du gaz en citerne	430,10

5. Entretien et sécurité de la citerne pour Offres IDEO, OPTIMO et SOLO

Abonnements mensuels d'accès à l'énergie	Contrat de 5 ans	Contrat de 4 ans	Contrat de 3 ans	Contrat de 2 ans	Contrat de 1 an
Offres IDEO ou OPTIMO (citerne propriété Butagaz)	9,50	12,50	15,50	18,50	21,50
Offre SOLO (citerne propriété Client)	4,00	6,00	8,00	10,00	12,00
Prestation					
Requalification décennale pour citerne propriété Client	1 257,84				

6. Services divers

Abonnements mensuels			
Abonnement maintenance citerne enfouie (Offres IDEO, OPTIMO ou SOLO)	5,00		
Abonnement prix du gaz bloqué (en option et hors contrat OPTIMO)	8,00		
Echelonnement de la facture de gaz	En 3 fois	En 6 fois	En 10 fois
TAEG (Taux Annuel Effectif Global) en pourcentage	0,00	0,00	0,00
Prestations			
Bilan installation	83,24		

En Euro TTC, TVA à 20 %.

Pour une citerne de capacité unitaire supérieure à 2 tonnes, merci de nous consulter

7. Livraison du gaz

Frais de livraison facturés pour toute commande de gaz	
Livraison de 151 à 450 kg	50,00
Livraison de 451 à 650 kg	30,00
Livraison de 651 kg et plus	10,00
Frais supplémentaires pour toute livraison urgente	
Frais pour livraison urgente (livraison sous 3 jours ouvrés pour un minimum de 451 kg de gaz commandés)	72,00
Remise pour toute commande de gaz effectuée sur Internet	
Commande dans l'Espace Client sur butagaz.fr	-10,00

8. Indemnité due par Butagaz

Indemnité due par Butagaz	
Avoir gaz pour non-respect du délai maximum de livraison suite à une commande de gaz	-54,00

9. Autres frais (non soumis à la TVA)

Prestations	
Indemnité de déplacement pour échec de livraison suite à un refus Client ou défaut d'accès en l'absence du Client	64,88
Indemnité pour non-annulation du mouvement de la citerne	417,47
Indemnité pour résiliation du contrat avant la mise en place de la citerne	552,24
Frais d'ouverture de dossier	91,86
Résiliation anticipée dégressive, calculée au prorata du temps restant à courir avant l'échéance du contrat	918,64
Frais de retard de paiement = 3 fois le taux de l'intérêt légal appliqué au montant dû	

En Euro TTC, TVA à 20 %.

Pour une citerne de capacité unitaire supérieure à 2 tonnes, merci de nous consulter